



**Hôpital  
de  
Crépy-en-Valois**

Tél. 03 44 59 11 19  
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

**Hôpital Saint-Lazare**  
16, rue Saint-Lazare  
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite  
Etienne-Marie de La Hante**  
3, mail Philippe d'Alsace  
60800 Crépy-en-Valois

**Maison de Retraite  
Les Primevères**  
1, rue des Primevères  
60800 Crépy-en-Valois

# CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 03 DECEMBRE 2019

## ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Jacqueline GUISTI Monsieur Denis BAUDOIN Monsieur Clément JOYEUX Madame Pierrette MOREAUX	<u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD Madame Céline CARPENTIER Madame Virginie DELBORT
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Jocelyne FOUCART Madame Arlette REVEILLON-FOSSE Monsieur Didier STEFANINI	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Dominique DROCOURT Madame Cécile DURU Madame Christelle GUTHBROD
<u>ASSISTAIENT A LA SEANCE</u> Madame Marie-Cécile DARMOIS Madame Corinne VANEME	

## VALIDATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU 23 SEPTEMBRE 2019

Le relevé de conclusions du 23 septembre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## INFORMATIONS GENERALES SUR LA SITUATION ET L'EVOLUTION DE L'ETABLISSEMENT

<b>Demandes des membres du CVS</b>	<b>Avis de la Direction</b>
- Pourquoi est-il demandé des multiprises avec interrupteur ?	Cette demande émane des services techniques afin d'être en conformité avec la sécurité incendie. Suite à la demande des représentants des familles, cette information sera incluse dans le règlement de fonctionnement Il est précisé que dans le projet de réhabilitation de la maison de retraite de La Hante, des prises électriques supplémentaires seront installées.

## ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIEN-ETRE

<b>Demandes des membres du CVS</b>	<b>Avis de la Direction</b>
- Améliorer la qualité des repas et plus particulièrement : - trop souvent carottes et céleri - légumes pas assez cuits (ex chou-fleur et endives) - bœuf trop dur (paleron) - poires mal cuites - frites pas assez cuit  - Repas parfois froids. (Primevères)	Toutes ces informations ont déjà fait l'objet d'une remontée auprès du CHI Compiègne/Noyon. Il est mentionné que le responsable de Restauration du CHI C/N se déplace à Crépy-en-Valois 1 fois par an afin de prendre les remarques et observations des résidents sur les repas.  L'achat de chariot chauffant est prévu afin de palier à ce problème. Des tests sont actuellement en cours. L'achat sera réalisé au cours de l'année 2020.
- Quand un personnel intervient dans une chambre, dire bonjour, se présenter et dire pourquoi la personne vient, quel que soit	Un rappel a été fait auprès des professionnels concernés.

métier ou sa fonction.	
- Remettre en état systématiquement le salon du rez-de-chaussée (où il y les distributeurs à boissons) après les animations notamment pour les visites du week-end (Hante)	Un rappel a été réalisé auprès du service concerné. Il est mentionné que ce salon est occupé le vendredi après-midi pour des séances de cinéma.
- Pourrait-on envisager de mettre les photos des résidents pour améliorer la connaissance des uns et des autres ? Ainsi que le trombinoscope des professionnels ? (Hante)	Ceci est réalisé dans certains établissements. Il faut savoir que certains résidents ne donnent pas leur accord pour être pris en photographie. En ce qui concerne le trombinoscope des professionnels une réflexion est en cours sur Les Primevères. Si les professionnels donnent leur accord, l'affichage pourra être réalisé.
- Serait-il envisageable d'installer un support (style tableau blanc ou autre) dans les chambres pour noter la date du jour ? (St Lazare)	Une réflexion est en cours. Cette année pour les fêtes de fin d'année, un cadeau permettant d'avoir la date du jour sera remis aux résidents.
- Mener une réflexion sur les transmissions familles – soignants (système de tableau ou autre dans les chambres) ? (Primevères)	Le système de tableau n'est pas adapté pour les transmissions familles-soignants. Dans le projet de réhabilitation de la maison de retraite de La Hante, des écrans pourront être installés mentionnant les informations utiles pour tous (animations, menus, date du jour, météo, etc...)

#### INSTALLATION, LOCAUX ET MATERIELS

<b>Demandes des membres du CVS</b>	<b>Avis de la Direction</b>
- Serait-il possible d'améliorer la signalétique notamment pour les personnes en fauteuil roulant (signalétique accrochée au plafond) ? Mieux indiquer les chambres, la sortie et les lieux communs. (Primevères)	Il est proposé la création d'un groupe de communication incluant une association de personnes à mobilité réduite, des résidents, des familles. Si des personnes sont intéressées il convient de se rapprocher de l'équipe de direction.
- L'entretien des sanitaires dans les chambres pourrait-il être amélioré ? (Hante et Primevères)	Un passage régulier dans les chambres est réalisé par le service Entretien. Le personnel ne peut pas repasser derrière chaque résident.

#### INTERVENTIONS DIVERSES

Monsieur STEFANINI intervient sur le point de l'amélioration de la signalétique pour indiquer l'existence de textes sur les éclairages, la police d'écriture du texte, etc...

#### RETOUR SUR LES PERMANENCES DU CONSEIL DE VIE SOCIALE

##### Permanence du 23 novembre 2019 – Maison de retraite Les Primevères

Madame REVEILLON-FOSSE tient à signaler la venue d'une seule résidente. Elle mentionne les revendications exprimées :

- pourquoi donner des oranges à des personnes qui ne peuvent les éplucher. Donner des clémentines à la place, c'est plus facile pour les éplucher.

Madame GUTHBROD demande l'achat de presse-agrumes pour les salles à manger des différents sites, ce qui permettrait aux professionnels de réaliser le jus

d'orange pour les résidents le souhaitant. Une réponse positive est rendue. D'ailleurs Madame CARPENTIER indique que cette pratique était réalisée il y a quelques années.

- toujours trop de carottes, de petit-pois (en légumes le midi et en purée le soir) le non-respect du non-goût, pas assez d'animations en décembre car l'équipe est en sortie à l'extérieur.

Monsieur JOYEUX indique pour sa part que le personnel est « haut de gamme ».

#### Permanence du 30 novembre 2019 – Maison de retraite de La Hante

Tout d'abord, Monsieur STEFANINI demande les raisons pour lesquelles Madame GODART n'est plus représentante des familles. Madame DARMOIS lui indique que Madame GODART représentait les familles et que suite au départ vers une autre structure de son parent, sa représentation n'est plus valable, car elle est accordée suite à la disparition d'un parent, ce qui n'est pas le cas.

Ensuite Monsieur STEFANINI indique qu'il n'a pu être présent sur site en raison de son état de santé, mais qu'une affiche indiquait qu'il était joignable par téléphone. Il demande à Madame DARMOIS le report de cette permanence sur janvier 2020. Un avis favorable lui est rendu.

#### Permanence du 30 novembre 2019 – Maison de retraite St Lazare

Madame MOREAUX indique que cette permanence s'est bien déroulée.

Les points remontés sont les suivants : la viande trop sèche, pas assez de sauce, la semoule est sèche.

Un courrier d'une famille est remis à Madame DARMOIS qui en fait une lecture et des réponses sont apportées au cours de la réunion, à savoir :

1. « Il est constaté que les résidents ne sont pas tous levés et mis au fauteuil tous les jours ».

Ce fait a déjà été soulevé lors du Conseil de vie sociale du 19 décembre 2017, les réponses apportées étaient les suivantes : deux éléments sont à prendre en considération :

- 1) le souhait du résident = recueil du consentement du résident par rapport à la situation abusive de l'entourage
- 2) En second lieu, les effectifs : les propositions de lever peuvent être décalées au regard des effectifs présents.

Néanmoins afin d'apporter une réponse concrète, cette information sera revue avec le cadre de santé.

2. « les résidents déjeunent et dînent dans leur chambre : seule une petite minorité (environ 4 personnes) est accompagnée dans la salle à manger ».  
Madame DARMOIS indique que les salles à manger ont fait l'objet de travaux et qu'il est fort dommage que très peu de résidents profitent de ce nouvel espace de vie.

**Information de dernière minute** : il y a peu de résidents qui vont déjeuner ou dîner dans les salles à manger car les autres résidents qui pourraient en profiter ne le souhaitent pas ou sont dans l'incapacité d'être déplacés.

3. « Il n'y a personne au 3<sup>ème</sup> étage tous les après-midis de 13h30 à 16h45 »

Ce point est confirmé par Monsieur BAUDOIN.

**Information de dernière minute** : des soignants sont présents au 3<sup>ème</sup> étage sur ces créneaux mais sont occupés dans les chambres. De plus, une ronde est assurée toute l'après-midi.

4. « Il y a une seule machine à café dans l'établissement avec une grande salle au 1<sup>er</sup> étage : il serait donc bien de ne pas en bloquer l'accès lors des réunions diverses car les résidents n'ont rien d'autres : d'ailleurs, c'est le seul établissement qui ne distribue pas de goûter tous les jours ».

En ce qui concerne les distributeurs de boissons, un marché est en cours de réalisation avec le CHI Compiègne/Noyon. Ces matériels pourront faire l'objet d'installation au 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> étage de Saint Lazare.

N.B : Le point relatif au goûter des résidents de l'USLD a déjà fait l'objet d'un examen lors du Conseil de vie sociale du 19 décembre 2017. Après avoir pris l'attache du cadre de santé, une distribution est réalisée automatiquement le week-end, et à la demande du résident auprès du personnel soignant durant la semaine.

#### QUESTIONS DIVERSES

1) Monsieur BAUDOIN demande des explications concernant la suppression de la salle de bains du 3<sup>ème</sup> étage, ce qui occasionne un déplacement au 2<sup>ème</sup> étage pour prendre un bain. Madame DARMOIS répond que cette salle de bain du 3<sup>ème</sup> étage était également occupée par divers matériaux, ce qui n'est pas réglementaire pour la sécurité incendie. Il a donc été décidé sa suppression pour réaliser un local de stockage.

2) Monsieur BAUDOIN revient sur les menus, notamment le manque de sauce pour différents plats et quelques fois une répétition de plats. Madame DARMOIS a pris en compte la demande de sauce supplémentaire et en informera le CHI Compiègne/Noyon. En ce qui concerne les menus, elle précise que ceux-ci sont planifiés pour 6 semaines et qu'ainsi des plats différents sont proposés pendant ce cycle de 6 semaines.

#### INFORMATIONS DIVERSES

Madame DARMOIS demande aux membres du Conseil de vie sociale les thèmes qui pourraient être traités en 2020 dans le cadre de la bientraitance et rappelle le thème choisi l'an passé, à savoir « les directives anticipées ». Sur ce point Madame FOUCART souhaiterait savoir à quel moment ce thème est traité avec le résident nouvellement arrivé en maison de retraite. Madame DROCOURT lui indique qu'un entretien, réalisé 3 à 4 semaines après l'entrée en institution, est effectué en présence du médecin coordinateur et de la psychologue.

Madame DARMOIS demande aux membres de faire remonter les thèmes pouvant entrer dans ce champ d'action auprès des cadres ou au secrétariat de direction.

Madame DARMOIS indique qu'une information sur le thème de la déglutition aura lieu le 17 janvier 2020 de 14h00 à 16h00 en salle des réunions au rez-de-jardin de la maison de retraite de La Hante. Cette information est ouverte aux résidents, familles et professionnels.

Le président du CVS  
M. Clément JOYEUX